

# PASSERELLE

Bulletin de transfert de connaissances  
sur la participation sociale des personnes handicapées au Québec

## >>> LES DÉPENSES DES MÉNAGES COMPRENANT UNE PERSONNE AVEC INCAPACITÉ

Ce numéro de Passerelle présente une analyse effectuée à partir des données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM) de Statistique Canada. Ces données populationnelles permettent de comparer les dépenses des ménages comprenant une personne avec incapacité avec celles des ménages ne comprenant aucune personne avec incapacité. L'analyse détaillée des données se trouve dans le rapport intitulé *Les dépenses des ménages comprenant une personne avec incapacité : Une analyse selon les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages* produit par l'Office des personnes handicapées du Québec. Les résultats présentés dans ce rapport comportent également des analyses selon le niveau de gravité de l'incapacité (grave et légère), le niveau de revenu du ménage (0 \$ à 29 999 \$ et 30 000 \$ et plus) et la taille du ménage (ménage d'une seule personne et ménage de deux personnes et plus).

L'EDM est une enquête produite par Statistique Canada qui collecte des données détaillées au sujet des habitudes de consommation des ménages en recueillant des renseignements sur les dépenses en matière d'alimentation, de vêtements, de logement, de transport, de soins de santé et de nombreuses autres catégories (Statistique Canada 2015). Cette enquête est produite annuellement auprès des ménages canadiens à l'aide de deux outils de collectes de données : un questionnaire rempli dans le cadre d'une entrevue et un journal de dépenses quotidiennes. L'analyse réalisée par l'Office cible les données de ménages québécois concernant une sélection de 109 variables de dépenses parmi les 312 que compte l'EDM de 2013, dernière année où l'incapacité a été évaluée dans cette enquête. Le rapport complet présente en annexe certaines données converties en dollars constants de 2018 au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada.

OFFICE DES PERSONNES  
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

*conjuguer*  
nos forces

.....  
*Passerelle* est une publication de l'Office des personnes handicapées du Québec. L'objectif poursuivi par ce bulletin est de diffuser les données les plus récentes sur la participation sociale des personnes handicapées.  
.....

## Certaines catégories de dépenses sont plus élevées chez les ménages comprenant une personne avec incapacité

### Les frais directs de soins de santé

Les dépenses des ménages avec incapacité sont plus élevées que celles des ménages sans incapacité dans la catégorie générale des soins de santé. Les ménages avec incapacité assument en moyenne plus de frais directs de soins de santé que les ménages sans incapacité (2 155 \$ c. 1 426 \$) (tableau 1). Plus particulièrement, la sous-catégorie de dépenses des médicaments et produits pharmaceutiques avec ordonnance présente des dépenses plus élevées (922 \$ c. 395 \$), qui sont observables à tous les niveaux de gravité de l'incapacité, à tous les niveaux de revenu et pour toutes les tailles de ménages.

**Tableau 1**

Dépenses moyennes en frais directs de soins de santé défrayés par le ménage, ménages avec et sans incapacité, Québec, 2013

	Ménages avec incapacité	Ménages sans incapacité
Frais directs de soins de santé défrayés par le ménage	2 155 (+)	1 426
Médicaments et produits pharmaceutiques avec ordonnance	922 (+)	395
Médicaments et produits pharmaceutiques et de soins de santé sans ordonnance	179	181
Services de soins de santé	354	185
Articles et services pour soins des yeux	285	278
Soins dentaires	415	386

(+) Les dépenses sont significativement plus élevées que celles observées pour les ménages sans incapacité.

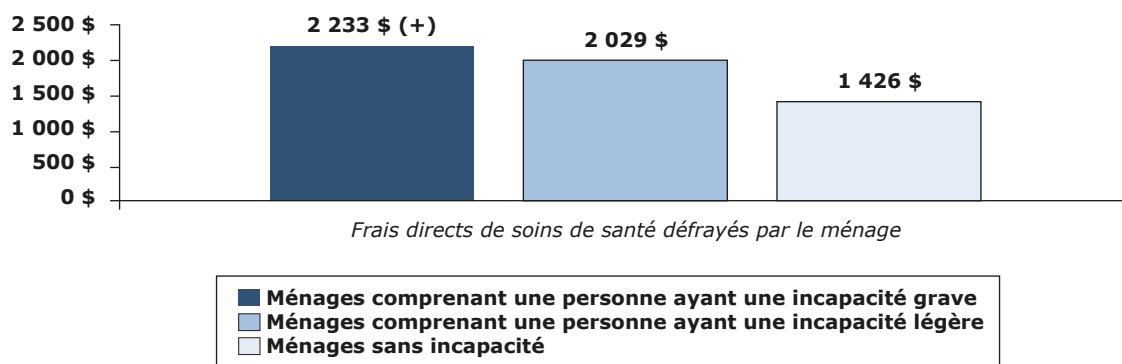
Source : EDM de 2013, commande spéciale adressée à Statistique Canada (2019).

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

Les ménages comprenant une personne ayant une incapacité grave ont des dépenses plus élevées en frais directs de soins de santé que les ménages sans incapacité (2 233 \$ c. 1 426 \$) (figure 1).

**Figure 1**

Dépenses moyennes en frais directs de soins de santé défrayés par le ménage, ménages avec incapacité selon la gravité de l'incapacité et ménages sans incapacité, Québec, 2013



(+) Les dépenses sont significativement plus élevées que celles observées pour les ménages sans incapacité.

Source : EDM de 2013, commande spéciale adressée à Statistique Canada (2019).

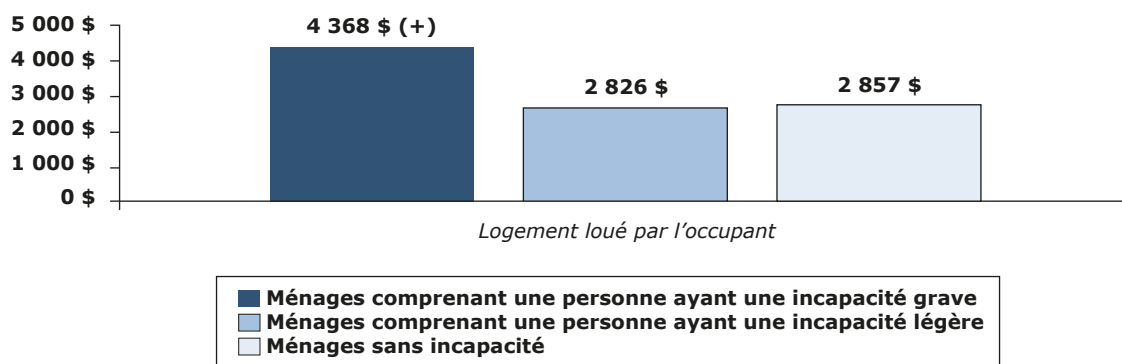
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

## La location d'un logement chez les ménages comprenant une personne ayant une incapacité grave

Des dépenses plus élevées pour les ménages comprenant une personne ayant une incapacité grave sont observées par rapport aux ménages sans incapacité dans les catégories du logement loué par l'occupant (4 368 \$ c. 2 857 \$) (figure 2) et pour l'entretien comme les services horticoles, de déneigement et d'enlèvement des déchets (341 \$ c. 217 \$) (données non présentées).

Figure 2

Dépenses moyennes des ménages en logement loué par l'occupant, ménages avec incapacité selon la gravité de l'incapacité et ménages sans incapacité, Québec, 2013



(+) Les dépenses sont significativement plus élevées que celles observées pour les ménages sans incapacité.

Source : EDM de 2013, commande spéciale adressée à Statistique Canada (2019).  
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

## D'autres dépenses plus élevées pour les ménages comprenant une personne avec incapacité

Outre les dépenses en frais directs de soins de santé et en logement loué, d'autres catégories de dépenses sont plus élevées chez les ménages avec incapacité comparativement à celles des ménages sans incapacité. Par exemple, les ménages avec incapacité ayant un revenu de 30 000 \$ et plus ont des dépenses plus élevées par rapport aux ménages sans incapacité dans la catégorie de dépenses relative à l'eau, aux combustibles et à l'électricité pour le logement principal (2 142 \$ c. 1 836 \$) et dans celle qui concerne les cadeaux en argent à des personnes habitant au Canada (713 \$ c. 270 \$).

## D'autres catégories de dépenses sont moins élevées pour les ménages comprenant une personne avec incapacité

### Le logement appartenant à l'occupant

Le logement appartenant à l'occupant constitue une catégorie de dépenses moins élevées chez les ménages avec incapacité que chez les ménages sans incapacité (4 908 \$ c. 7 738 \$), ce qui s'observe directement au niveau du paiement de l'hypothèque (2 339 \$ c. 4 444 \$). Les ménages comprenant une personne ayant une incapacité grave ou légère dépensent significativement moins que les ménages sans incapacité lorsque le logement appartient à l'occupant (respectivement 4 877 \$ et 4 957 \$ c. 7 738 \$).

### Le transport

Le transport est une autre catégorie de dépenses pour laquelle des dépenses significativement moins élevées sont observées chez les ménages avec incapacité par rapport aux ménages sans incapacité (7 781 \$ c. 11 974 \$). Cette différence s'observe autant pour le transport privé (7 253 \$ c. 11 025 \$) que pour le transport public (528 \$ c. 949 \$).

## Les vêtements, les loisirs, l'éducation et d'autres catégories de dépenses moins élevées chez les ménages comprenant une personne avec incapacité

Plusieurs catégories de dépenses ciblées sont moins élevées chez les ménages avec incapacité comparativement aux ménages ne comprenant aucune personne avec incapacité. Les ménages avec incapacité dépensent moins que les ménages sans incapacité en vêtements et accessoires (2 452 \$ c. 3 381 \$). Dans le domaine des loisirs, les ménages avec incapacité dépensent moins que les ménages sans incapacité (2 452 \$ c. 3 818 \$). Cette différence s'observe plus spécifiquement au niveau du matériel informatique et des fournitures (193 \$ c. 347 \$), du matériel et des services de divertissement au foyer (179 \$ c. 307 \$), des services de loisir (1 313 \$ c. 1 790 \$), des véhicules récréatifs et des services connexes (303 \$ c. 808 \$).

En éducation, les ménages avec incapacité dépensent moins que les ménages sans incapacité, avec une dépense annuelle moyenne de presque la moitié pour les ménages avec incapacité (499 \$), alors que les ménages sans incapacité dépensent en moyenne 950 \$. Les dépenses en paiements d'assurance individuelle et en cotisations à des régimes de pension de retraite sont également moins élevées chez les ménages avec incapacité par rapport aux ménages sans incapacité (2 556 \$ c. 5 018 \$).

### Conclusion

L'analyse de ces données montre que les ménages avec incapacité ont un profil de dépenses qui se distingue des ménages sans incapacité. Leurs dépenses sont plus élevées pour certaines catégories de dépenses ciblées (soins de santé, logement loué) et sont, par contre, moins élevées dans plusieurs autres catégories (logement appartenant à l'occupant, le transport, les vêtements, l'éducation et les loisirs). Les résultats de cette analyse suggèrent que les dépenses plus élevées, notamment celles en frais directs de soins de santé, affectent la situation financière des ménages avec incapacité, qui doivent ainsi réduire leur consommation et se priver en réduisant leurs dépenses dans d'autres catégories de dépenses essentielles comme le logement, le transport et l'achat de vêtements. Pour l'Office, il est permis de croire que le portrait des dépenses observé dans cette analyse fait obstacle à la participation sociale des personnes avec incapacité au Québec.

## >>> RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

STATISTIQUE CANADA (2019). *Enquête sur les dépenses des ménages 2013*, commande spéciale adressée à Statistique Canada [Document interne].

STATISTIQUE CANADA (2015). *Guide de l'utilisateur : Enquête sur les dépenses des ménages, 2013*, no 62F0026M au catalogue, no 1, ISSN 1708-8887, ISBN 978 0-660-23163-1, [En ligne]. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/62F0026M2015001](http://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/62F0026M2015001)] (Consulté le 9 septembre 2019).

CE DOCUMENT PEUT ÊTRE OBTENU  
SUR DEMANDE EN MÉDIAS ADAPTÉS.

**Téléphone : 1 800 567-1465**  
**Télocopieur : 819 475-8753**  
**Téléscripneur : 1 800 567-1477**  
**[evaluation@ophq.gouv.qc.ca](mailto:evaluation@ophq.gouv.qc.ca)**

**[www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)**